



Cabinet JURISCO - COM

Etude- Formation - Représentation - Conseil - Assistance

La Synergie du Savoir faire au Bénin

FICHE D'INSCRIPTION

A déposer au plus tard le **17 Mai 2013** au Cabinet JURISCO COM ou aux contacts suivants :

Tel: 97 01 30 69 / 64 06 50 42 / 95 48 07 33 ; Email: juriscocom@yahoo.fr

Nom ou Raison Social :

Fonction ou Secteur d'Activité:

Adresse et contacts téléphoniques :

S'inscrit au séminaire de Formation sur le thème :

« **Droit des SOCIETES COOPERATIVES** : *Nouvelles dispositions pratiques de l'Acte Uniforme OHADA* »

LIEU: CODIAM de Cotonou **DATE** : DU 24 au 25 Mai 2013, de 09h00– 14h00.

TARIF en FCFA / par personne

Particulier, Montant **Sponsoring**, Montant à préciser

Sociétés et organisations

Montant 1 personne 2 personnes 3 personnes 4 personnes plus à préciser

MODALITE DE PAIEMENT :

Paiement à l'inscription par :

- Espèces
- Virement sur le compte : **BGFI BANK BENIN N°BJ157 01100 10009003051 63** au nom de **Bérenger AGBOGBA, Directeur JURISCO-COM**
- Chèque à l'ordre de : **Bérenger AGBOGBA, Directeur JURISCO-COM**

Fait à le2013

Cachet et Signature

NB : Le tarif indiqué comprend, les frais de participation, de remise des documents du séminaire, les déjeuners durant le séminaire. Il ne comprend pas les frais d'hébergement.

Toute demande d'annulation doit nous parvenir une semaine au moins avant la date de la formation pour donner lieu à un remboursement. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué. Les mêmes conditions s'appliquent aux absents le jour de la formation. Toutefois, vous bénéficiez de la possibilité de vous faire remplacer par la personne de votre choix sous réserve de nous en informer 48 h à l'avance.